

Education - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

Mme l'Adjointe FELLMANN, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes pour les séjours en classes transplantées ou de découverte :

- Ecole élémentaire Rosemont pour un séjour à Rochejean de 39 élèves de CP, du 5 au 17 mai 2010 : 1 053 €

- Ecole élémentaire Herriot :

▪ pour un séjour aux Grangettes de 38 élèves de CM1 et CE2-CM1, du 19 au 21 avril 2010 : 684 €

▪ pour un séjour aux Grangettes de 41 élèves de CE1-CE2 et CM2, du 21 au 23 avril 2010 : 738 €

- Ecole élémentaire Boichard pour un séjour à Pierrefontaine-les-Varans de 21 élèves de la classe de CE1, du 29 mars au 2 avril 2010 : 945 €

- Ecole élémentaire Vieilles Perrières pour un séjour au Barboux de 50 élèves des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, du 31 mai au 2 juin 2010 : 1 350 €

- Ecole élémentaire Bourgogne pour un stage de 7 séances du 26 avril au 14 juin 2010 de 17 élèves de CP-CE1, au centre équestre Les Ecuries de Château Galland : 612 €

- Ecole élémentaire La Butte pour un séjour aux Grangettes de 48 élèves de CE1 et CE2, du 17 au 21 mai 2010 : 2 160 €

- Ecole élémentaire Champagne pour un séjour à Rochejean de 39 élèves de CM1 et CM2, du 17 au 21 mai 2010 : 2 255 €.

Ces subventions seront versées aux coopératives scolaires après communication du nombre d'élèves présents.

En cas d'accord, la somme totale, soit 9 797 €, sera prélevée au chapitre 65.255/6574 CS 21100.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'octroi de ces subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 mai 2010.